INSCRIPTION

International Art Gallery

78, boulevard de suffren – PARIS 75015

Georges Levy Tél. : 06 62 48 50 98

Artistes / Galeristes : Peintres/ Sculpteurs / / Photographes /Plasticiens /Installations/ Vidéos / Designers/ Editeurs ….

contact@lagazettedesarts.fr - contact@internationalartgallery.fr - **contact@businessartfair.com** - **contact@pointartfair.com**

Nom : ………………………………………….. Prénom :................……………………. Nom d'Artiste :……………………………………………..

Adresse : ……………………………………................……………………………………………………………………………………………

Code postal : ……………............................ Ville : .... P…………………………………………………………

Mail : …I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I …I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I …I…I…I…I…I…I

Site Internet : www . …I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I… I…I…I… I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I

Téléphone : I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I… I…I…I… I…I…I…I…I Portable: I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I…I… I…I…I… I…I…I…I…I

Maison des artistes, affiliation n° : ……………………………….Code Siret n° :……………………………………… Autres statuts :………………………………………

NOM QUE VOUS DESIREZ VOIR FIGURER SUR votre espace d'exposition :

Prix d'exposition d'un *œuvre format* *50x50 cm* ……… 40 euros x .... Soit :............. euros

Prix d'exposition d'un *œuvre format* *80x80.cm /* ……… *50* euros x .... Soit :.............. euros

2.5m2 d'accroche (1m de large x 2.5 de hauteur)………… *150* euros x .... Soit :........... euros

Mètres supplémentaires 2.5m2 d'accroche (1m de large x 2.5de hauteur) *130* euros x .... Soit :........... euros

Exposition personnelle pour 1 semaine : 450€ …………… pour 2 semaines : 800€…………………

Nombre d'œuvres à fixer avec l'artiste + Cartons d'invitation **personnels numérique**+ Vernissage

Prix d'exposition d'une *sculpture* socles non fournis……………….. *70X70……. 50* euros x .... Soit :........ euros

International Art Gallery et la galerie Business Art Fair qui perçoit ……….% du prix de vente de chaque œuvre vendue.

La durée des expositions se déroule du jeudi au lundi, l'installation des œuvres s'effectue le mercredi et retrait des œuvres le mardi. Vernissages le jeudi soir ou samedi soir.

LA *Gazette des Arts, magasine d'art indépendant, catalogue officiel du salon.*

1/4 de page 100 euros la 1/2 page et 200 euros - 400 euros la page pleine -………. euros …….. x………. TOTAL………. euros

sélection de **1 photographies** de un œuvres **en 300 dpi** et les textes s'y rapportant dans le cadre de la diffusion

Visibilité sur les sites de - www.internationalartgallery.fr -www.lagazettedesarts.fr - www.businessartfair.com - www.poinartfair.com

Inscription à Art Cotation & Ventes aux enchères sur le web avec l'attribution d'une côte sur www.artcotation.fr

Les chèques sont à libeller à l'ordre d'APAI. Toute inscription sera soumise à une sélection. Chèque ou virement bancaire seront retoumé encas de refus par le jury. Le montant des droits d'inscription reste

Dossier d'inscription à renvoyer à : A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants 78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse - Cour Anglaise Galerie 19

Par Virement Bancaire: Domiciliation: Paris Zola Commerce (Crédit Agricole) 36 rue du Commerce 75015 Paris Paris Motte-Picquet-Grenelle

Code banque	Code agence	No. de compte	Clé RIB	
				IBAN FR7618206001996030701930426
18206	00199	60307019304	26	BIC-ADRESSE SWIFT: AGRIFRPP882

L'exposant s'engage à déposer les œuvres et les retirer dans les dates fixées par le contrat. Dans le cas où l'artiste ne respecte pas les dates prévues . Le transport éventuel des œuvres est à la charge des exposants.

Titre de l'œuvre ………………………………………… Technique……………………… Date de création ………/ ………/………… Dimensions……………………

Epaisseur de l'œuvre……….. Poids de l'œuvre………….. Place de la signature……………… Prix de vente………….. Prix de réserve …………

Dépôt des œuvres : le …/……/………… à …………….. Nombre d'œuvres…………………….. … NOM …………………………….. …..Signature……………………………

Retrait des œuvres : le … /……/……….. à …………….. Nombre d'œuvres…………………….. NOM …………………………………Signature………………………………

L'organisation de l'exposition est assurée en responsabilité civile. En ce qui concerne les vols et les dommages des œuvres, une assurance tous risques de l'exposition doit être souscrite par chacun des exposants. Par le seul fait de son adhésion, l'exposant renonce à toute faculté de recours contre l'organisateur, les autres exposants, le loueur des lieux d'exposition, ainsi que contre les préposés, salariés et sous traitant des précités. Si l'un des exposants bénéficie par ailleurs d'une quelconque garantie, il doit obtenir de son assureur l'insertion d'une clause de renonciation en faveur de l'organisateur et du loueur des lieux d'exposition. L'exposant s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde des biens assurés. L'organisateur décline toute responsabilité quant aux vols commis sur tous les emplacements pendant les heures d'ouvertures et de fermeture de l'exposition. Le préjudice résultant de ces vols ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une indemnité. L'organisateur décline toute responsabilité au sujet des vols, pertes et dommages quelconques pouvant survenir aux objets et matériels d'exposition pour quelque cause que ce soit et notamment au cours de leur manutention ou du transport. Il s'ensuit que l'exposant qui n'aurait pas souscrit une assurance en temps utile et qui subirait un sinistre se trouverait totalement dépourvu de possibilité de recours. Il convient de déclarer avec exactitude à votre assureur la valeur totale des objets exposés, des emballages et des installations diverses avant l'exposition. Dans le cas de la survenance d'une difficulté douanière pour quelque cause que ce soit, l'organisateur ne saurait être tenu responsable. J'accorde à l'A.P.A.I, dans le monde entier, en toutes langues, le droit non exclusif de diffuser la ou les œuvres reproduites et les textes s'y rapportant dans le cadre de la diffusion sur tout support médiatique et éditions publicitaires, Produits dérivés. magazines, livres, concernant l'événement. D'un commun accord , ou en cas de force majeure, une exposition peut être reportée à une date ultérieure dans l'intérêt des parties. Toute inscription sera soumise à une sélection (transmettre dossier accompagné de photos) Je réserve par la présentation (sous réserve d'acceptation du dossier par un jury de sélection) Je soussigné(e) avoir pris connaissance du règlement, et accepte de m'y conformer sans réserve.

Je soussigné(e) avoir pris connaissance du règlement du alon auquel j'accepte de me conformer en tous points, déclare donner par la présente mon adhésion ferme et définitive.

Fait à ………………… le ……/……/…………/ NOM ………………………………………………..Signature…………………………………

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord »)……………………………………………………………………………

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-

78, avenue de Suffren - 75015 PARIS - Le Village Suisse - Cour Anglaise Galerie 19

Tél. : 01 45 66 49 24 / Port. : 06 62 48 50 98 -

A.P.A.I. No. 001498 18- No. Siret : 514345891 00014 - Code: NAF: 9499Z